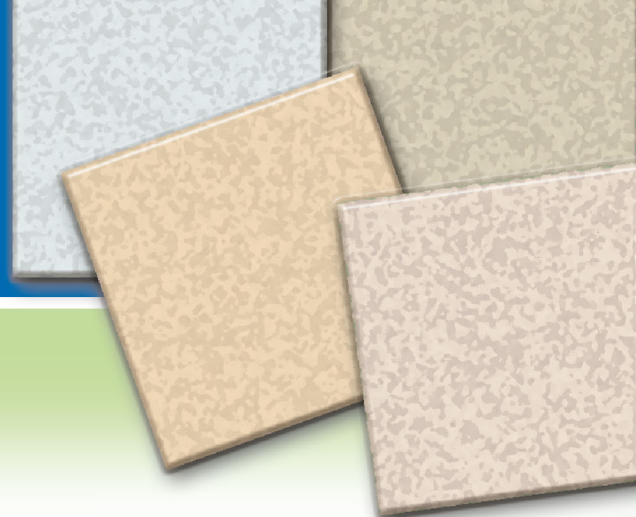


# carrelage



## Hydroflor

Protection hydrofuge des sols durs

Liquide incolore destiné à protéger les matériaux de sols poreux (béton, pierres, terres cuites et pavés). Protection hydrofuge et oleofuge qui ne forme aucun film en surface. Tout en laissant respirer ces matériaux, il évite les infiltrations d'eau, d'huile, les salissures et les poussées de mousses. Peut être recouvert par une émulsion de sol.

### Mode d'emploi

**Surfaces verticales** : il s'utilise par pulvérisation jusqu'à saturation du support.

#### Pour les sols :

verser et étendre uniformément sur le sol.

Renouveler l'opération jusqu'à saturation du support.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

### Données techniques

- Aspect : liquide légèrement voilé ambré

- Densité : 0,99 - 1,01

### Précautions

Eviter les projections oculaires.

Le support doit être propre et sec.

Attendre le séchage complet (6 à 12 heures) avant d'appliquer une émulsion.

Dans le cas de traitement d'un sol en béton neuf, attendre 3 à 4 semaines de séchage avant d'appliquer.

### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER française.

**Fiche technique**

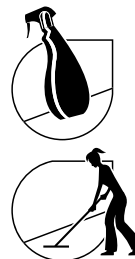
Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022 Ind. 10



Agence **ROUEN** : 02 35 02 12 80

Agence **CAEN** : 02 31 52 01 47

contact@jcs-hygiene.com

www.jcs-hygiene.com